



# Communiqué de presse

Mende, le 25 février 2014

## **ELECTIONS MUNICIPALES 2014 :** Le dépôt des candidatures sera clos le 6 mars à 18 h 00.

Les élections municipales de mars 2014 présentent deux nouveautés majeures : **les candidats sont désormais obligés de se déclarer pour être élus** et, dans les communes dont la population est comprise entre 1 000 et 3 500 habitants, les listes doivent être **complètes et paritaires**.

Hors, au mardi 25 février, les services dédiés de la préfecture et de la sous-préfecture de Florac n'ont enregistré **qu'un tiers des candidatures attendues**. Les candidates et candidats sont donc invités à se présenter, **sans tarder**, à la préfecture ou à la sous-préfecture dès cette semaine et ce, afin d'éviter d'importantes files d'attentes durant la dernière semaine.

Exceptionnellement, les services de la préfecture et de la sous-préfecture seront ouverts aux candidats le samedi 1<sup>er</sup> mars de 8 h 30 à 17 h 00.

Pour les formalités de déclaration, tous les renseignements utiles sont disponibles dans les mémentos à l'attention des candidats ainsi que l'imprimé Cerfa nécessaire à l'inscription, sur le site internet de la préfecture : [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr) page d'accueil du site rubrique élection municipales 2014.

**Attention, le 6 mars à 18 h plus aucune candidature ne sera acceptée.**

Retrouvez ci-après les dates et heures d'ouverture de la préfecture et de la sous-préfecture :

MARDI	25 février 2014	8 h 30 – 17 h
MERCREDI	26 février 2014	8 h 30 – 17 h
JEUDI	27 février 2014	8 h 30 – 17 h
VENDREDI	28 février 2014	8 h 30 – 19 h
SAMEDI	1 <sup>er</sup> mars 2014	8 h 30 – 17 h
LUNDI	3 mars 2014	8 h 30 – 17 h
MARDI	4 mars 2014	8 h 30 – 17 h
MERCREDI	5 mars 2014	8 h 30 – 17 h
JEUDI	6 mars 2014	8 h 30 – 18 h

Les candidats ont la possibilité de prendre **rendez-vous** pour déposer leur candidature et/ou pour demander tout renseignement relatif aux différentes modalités du scrutin, **tous les jours de 17 h à 18 h** aux numéros suivants : 04 66 49 67 15 - 04 66 49 67 41 (pour l'arrondissement de Mende) et 04 66 65 62 80 (pour l'arrondissement de Florac).